



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DU CANCER DE TOULOUSE
Oncopole

3 évolutions fondamentales pour votre suivi des thérapies orales

Des **entretiens patients à chaque dispensation** pour le suivi de l'observance, des interactions médicamenteuses et des effets indésirables

Lien direct avec l'équipe **hospitalière** tout au long du parcours

Une **rémunération forfaitaire par séquence** pour le suivi patient ET la coordination avec l'hôpital

Séquence 1 – 1 cycle de ttt

ADHÉSION À L'EXPÉRIMENTATION

Renseigner le bulletin d'adhésion transmis par l'équipe hospitalière

Comment ? Par mail document à remplir via Docusign (signature électronique). Ce bulletin d'adhésion est obligatoire pour déclencher la facturation

LIEN À L'HÔPITAL

- Echange des informations sur les traitements, le patient et l'expérimentation
- Bilan médicamenteux et plan de prise disponible sur Synapse Medicine
- Contact pour toutes urgences

Comment ? Par téléphone ou mail (ART51_TO.CoordinationVilleHopital@iuct-oncopole.fr)

PREMIÈRE DISPENSATION

- Prise de contact avec le patient et dispensation du traitement

Comment ? Renseigner la date de dispensation dans la plateforme Synapse Médecine

Votre rémunération
80 €

Séquence 2 – 3 cycles de ttt

DISPENSATION À CHAQUE CYCLE

- Dispensation
- Entretien pharmaceutique : Suivi de l'observance, interactions médicamenteuses et effets indésirables

LIEN À L'HÔPITAL

- Transmission des informations de dispensation, notamment 3 données obligatoires*
- Contact pour toute urgence,

Comment ? Données à renseigner dans la plateforme Synapse Médecine

Votre rémunération
80 €

Séquence 3 – 6 cycles de ttt

DISPENSATION À CHAQUE CYCLE

- Dispensation
- Entretien patient : suivi de l'observance, interactions médicamenteuses et effets indésirables

LIEN À L'HÔPITAL

- Transmission des informations de dispensation, notamment 3 données obligatoires*
- Contact pour toutes urgences

Comment ? Données à renseigner dans la plateforme Synapse Médecine

Votre rémunération
50 €

LA RÉMUNÉRATION EN QUESTION

- La rémunération est déclenchée par l'envoi du bulletin d'adhésion et les contacts à l'équipe hospitalière,
- L'équipe hospitalière déclenche la facturation à chaque fin de séquence,
- Le Forfait versé par l'assurance maladie (via CPAM 75)

A NOTER
Le parcours Onco'Link valorise votre implication et coordination avec l'équipe hospitalière

* Données obligatoires : Date de dispensation, Date d'entretien, score d'observance, effets indésirables (Oui/non/Non évalué)